



Les Nouvelles du Prieuré Saint-Jean Eudes

Editorial

Chers Fidèles,

En s'efforçant de scruter l'essence de Dieu, l'intelligence créée perçoit de nombreux mystères. Comment les différentes perfections de Dieu peuvent-elles coexister en Lui ? Comment peut-Il être infiniment juste et infiniment miséricordieux ? Comment peut-Il être immuable et avoir librement créé l'univers ? Comment peut-Il être connaître le mal et être infiniment heureux ?

Mais la Révélation nous dévoile un mystère encore plus profond. Ce que nul philosophe n'avait pu imaginer, la foi l'affirme : Dieu, de toute éternité, d'une manière aussi nécessaire qu'Il est l'Être et le Bien, est aussi Trinité. L'essence divine appartient à trois Personnes sans que son unité substantielle soit brisée. Le Fils est engendré par le Père et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. La première Personne ne procède d'aucune Autre : Il est le Principe de qui toute paternité tire son nom (cf. Eph. III, 15).

Dieu nous a créés pour que nous participions au Bonheur qu'Il possède ou plutôt qu'Il est Lui-même. Notre sanctification sera une incorporation à cette famille divine. « Voyez quel amour le Père nous a témoigné, que nous soyons appelés enfants de Dieu, et que nous le soyons en effet ! » (1 Jean III, 1). La grâce change nos cœurs et nous fait adopter une attitude toute nouvelle à l'égard de Dieu « Et parce que vous êtes fils, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, lequel crie : Abba ! Père ! » (Gal. IV, 6). Mais ce travail ne se passe pas seulement dans l'intimité de la conscience. Dieu veut que les hommes vivent dans des familles et que celles-ci soient non seulement des images de celle du Ciel, mais aussi le moyen par lequel

les âmes grandiront dans cette vie surnaturelle.

Par famille nous entendons d'abord celle qui est fondé sur l'union de l'homme et de la femme. Le mariage est un sacrement qui symbolise une union plus grande. « Ce mystère est grand; je veux dire, par rapport au Christ et à l'Eglise. » (Eph. V, 32). C'est en regardant celui qui lui a donné la vie puis en le dépassant que l'enfant apprend le « Notre Père ». Mais c'est aussi au sein d'autres familles que l'homme doit se sanctifier. Qu'est-ce qu'un « patron » si ce n'est un homme qui doit se comporter en père ? Un pays n'est-il pas une « patrie » c'est-à-dire tout un héritage légué par les ancêtres ? Dans l'ordre surnaturelle, l'Eglise n'est-elle pas une famille, elle dont le chef suprême sur cette terre est appelé le « Saint-Père » et dont les détenteurs de son sacerdoce sont tous appelés « abbés » ou « pères » ? Tous ces hommes, chacun à son niveau, sont des sources d'ordre et de paix. S'ils sont décriés, c'est toute leur « famille » qui en pâtit ; s'ils manquent à leur devoir, la crise qui s'en suivra ne pourra être résolue que par le recours à un principe supérieur.

Il est de notre devoir de protéger la famille quelle qu'elle soit. L'individu ne trouve son réel épanouissement et son bonheur que dans le dévouement à une société qui est plus grande que lui. C'est en s'oubliant et en se sacrifiant pour sa famille que l'enfant grandit moralement ; c'est en travaillant au bien commun de la société que l'adulte rayonne. Ne disons pas trop vite qu'il n'y a rien à faire, que le monde est trop corrompu. S'il n'avait plus d'autorité à respecter et à servir, il n'aurait plus aucune société, ce qui n'est pas vrai. L'enseignement de l'Eglise sur le Christ-Roi n'est, après

tout, pas si abstrait. Que ferions-nous si la France était catholique ? Pourquoi ne pas le faire aujourd'hui ? Pourquoi ne pas essayer de mettre un peu d'ordre là où règne le désordre ?

Un prieuré est certainement une famille pour laquelle tous doivent se dévouer. Eviter les médisances et les jugements téméraires ne peut suffire. C'est dans la mesure où les parents savent se donner pour le bien de la paroisse qu'ils verront fleurir de belles vocations dans leur famille. Bien que le libre-arbitre ne permette pas de formuler des pronostics infaillibles, on peut tout de même énoncer le principe général que les enfants imitent leurs parents et que ceux-ci récoltent ce qu'ils sèment.

Que cette nouvelle année nous fasse grandir dans le véritable esprit de famille ! Nous ne pourrions pas éviter toutes les défaillances et les faiblesses de la nature humaine, mais il faut que nous travaillions à ce que le bon esprit règne toujours plus et que la charité ne cesse de grandir.

Que par l'intercession de sa Mère, Dieu vous accorde à tous une sainte année !

Les prêtres du prieuré vous assurent de leur prière et de leur dévouement.

Je vous bénis

Abbé Thierry Gaudray



L'éducation par la famille.

Extrait de la conférence donnée par R.P. Jean-Dominique aux journées du livre (le style parlé a été conservé).

Lorsqu'on aborde la question de l'éducation, il y a plusieurs manières de l'envisager : certains ouvrages vont mettre l'accent sur l'éducation à la vertu soit naturelle, soit surnaturelle ; d'autres vont plutôt mettre l'accent sur la formation intellectuelle (développement des facultés intellectuelles, de la mémoire etc.) ou bien encore on envisagera l'éducation au plan de la psychologie (apprentissage de la personnalité chrétienne grâce à un équilibre entre la nature et la grâce). Ces différents points de vue sont très légitimes et nécessaires même, mais ils sont particuliers : toute éducation doit certes envisager la vertu, la vie intellectuelle, la psychologie de l'enfant, mais on s'aperçoit très vite que ces points de vues sont partiels : ils ne concernent qu'un aspect de l'œuvre de l'éducation ; il faut donc prendre un peu de hauteur et voir le sujet de façon plus large, d'autant plus que, si on limite l'éducation à la question morale, intellectuelle ou psychologique, on risque fort de se concentrer sur l'enfant. L'éducateur va regarder l'enfant et se fixer sur lui...et on va considérer petit à petit l'enfant comme le centre du monde, le roi du monde et on va l'envisager comme un individu absolu, autonome et c'est le danger du personnalisme : erreur qui fait de la personne la valeur suprême et le but de toute la société humaine.

Il est entendu que les enfants sont le premier but du mariage mais cet enfant n'est pas considéré comme un individu isolé (comme un électron libre) ; cet enfant est né de ses parents, il est membre de telle famille, il est chargé de toutes sortes de relations aux personnes qui l'entourent.

Donc, après avoir envisagé les aspects particuliers de l'éducation, il convient de l'aborder de façon plus générale. Il s'agit de savoir comment la famille va influencer sur le

développement moral, intellectuel et psychologique de l'enfant. Quand on parle de famille, c'est de la vie de famille en tant que telle : comment la vie de famille est une école de vertu, de vie intellectuelle, de pensée et de personnalité chrétienne. En d'autres termes comment le corps familial va diriger, attirer et aimer l'épanouissement de ce petit homme qui lui est confié.

Il y a un principe général : Saint Thomas d'Aquin reprend à Aristote un principe de vie sociale et de vie politique... à savoir que le membre d'une société (amicale des joueurs de boules, les amis de la poésie, l'équipe de rugby de Gavrus...) atteint sa pleine maturité et la vertu dans la mesure où il se consacre et se dévoue au bien commun. L'exemple le plus évident est celui du corps humain ; si vous vous cassez une jambe sur une plaque de verglas en sortant du prieuré, cette jambe sera mise dans un plâtre pendant trois mois, elle va donc cesser de marcher, de porter le corps, de déplacer le corps et donc servir le corps : finalement la jambe va s'atrophier.

Autre exemple : celui du poumon : si un poumon est paresseux et ne respire qu'à demi, il ne va pas servir le corps et alors, au lieu de respirer amplement, il va devenir rachitique.

Ces observations valent aussi pour le corps moral qu'est la famille (et aussi toute société humaine). Le bien vivre, dont parle Aristote, s'acquiert ou se conquiert dans la mesure où le membre va servir le bien commun (le tout). Et c'est ce tout qui va fonctionner par aspiration (par attraction) pour le développement de chacun.

Ce qui veut dire que l'enfant ou la personnalité humaine sont, en vérité une fin, un but mais intermédiaire. L'enfant est ordonné au bien commun de la famille et de la société.

La question est tellement importante que Saint Thomas d'Aquin reprend, dans toute son œuvre 70 fois ce principe. C'est le nœud de la vie sociale et politique.

Voyez comment l'enfant, selon ses différents âges, va grandir moralement, intellectuellement, psychologiquement, dans la mesure où il est membre de la famille, où il s'identifie à la famille.

Ainsi, un tout petit fera le bien pour faire plaisir à papa et à maman. Il ne cherchera pas plus loin que cela.

Un peu plus tard, vers 3 / 4 ans, il va faire comme les autres (ses grands frères et sœurs).

Cet aspect-là est fortifié vers l'âge de 9 / 12 ans : c'est l'âge du clan, c'est l'âge où l'esprit de corps se développe et l'enfant sera volontiers généreux pour le club ou le clan ou encore dans les jeux communs.

L'adolescent (« c'est l'âge où mon papa et ma maman ont des difficultés ») a ses sautes d'humeurs ; il va oublier ses humeurs en s'occupant de son petit frère, de sa petite sœur. Il va faire quelque chose dans la famille et va ainsi oublier ses misères et ses humeurs.

Donc, à tout âge, la famille, en tant qu'elle est un corps social, exerce une attraction qui favorise le développement de l'enfant. On voit dès lors l'avantage de considérer l'éducation, non plus au point de vue individuel mais de sa vie de famille. On voit aussi par là que l'éducation n'est pas tant l'œuvre d'une personne (père, mère, prêtre, religieuse) qu'une intégration dans le corps où il est né.

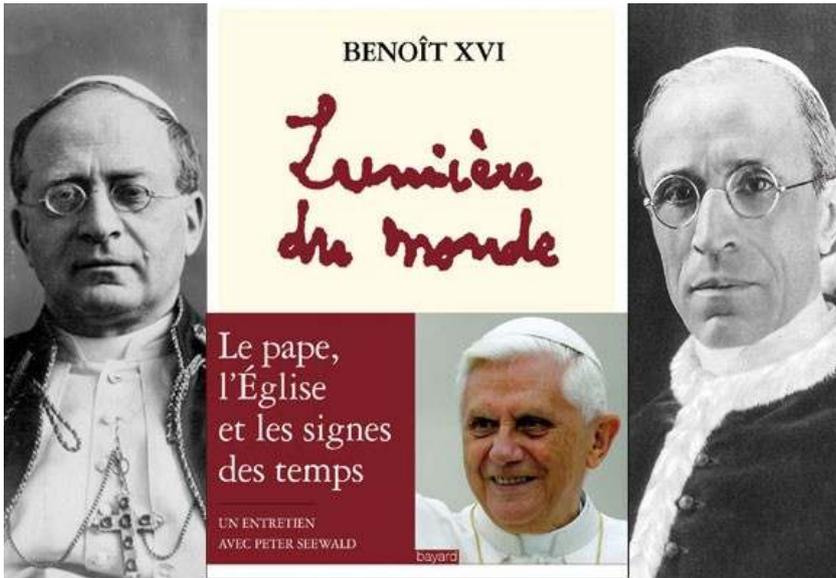
R.P. Jean-Dominique, O.P.



Pour avoir la suite de la conférence en audio (CD), s'adresser au prieuré saint Jean Eudes.

Note de la Maison Générale

sur les propos de Benoît XVI au sujet de l'utilisation du préservatif (extraits).



Dans un livre-entretien intitulé *Lumière du monde*, paru en allemand et en italien le 23 novembre 2010, Benoît XVI admet, pour la première fois, l'utilisation du préservatif « dans certains cas », « pour réduire les risques de contamination » par le virus du sida. Ces propos erronés demanderaient à être clarifiés et corrigés car leurs effets désastreux – qu'une campagne médiatique n'a pas manqué d'exploiter – causent scandale et désarroi parmi les fidèles.

1. Ce que Benoît XVI a dit.

À la question « L'Église catholique n'est-elle pas fondamentalement contre l'utilisation de préservatifs ? », le pape répond, selon la version originale allemande : « Dans certains cas, quand l'intention est de réduire le risque de contamination, cela peut quand même être un premier pas pour ouvrir la voie à une sexualité plus humaine, vécue autrement. » (...)

2. Ce que Benoît XVI n'a pas dit et que ses prédécesseurs ont toujours dit.

« Aucune 'indication' ou nécessité ne peut transformer une action intrinsèquement immorale en

un acte moral et licite. » (Pie XII, Allocution aux sages-femmes du 29 octobre 1951)

« Aucune raison assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre-nature devienne conforme à la nature et honnête. » (Pie XI, Encyclique Casti Connubii)

Or, l'usage de préservatifs est contre-nature en ce qu'il détourne un acte humain de sa fin naturelle. Leur utilisation demeure donc toujours immorale.

A la question claire du journaliste « L'Église catholique n'est-elle pas fondamentalement contre l'utilisation de préservatifs ? », le pape répond par une situation exceptionnelle et ne rappelle pas que l'Église est toujours fondamentalement opposée à l'usage des préservatifs.

Or, que l'utilisation du préservatif soit une action intrinsèquement immorale et matière à péché mortel, est un point constant dans l'enseignement traditionnel de l'Église, par exemple chez Pie XI et Pie XII, et même dans la pensée de Benoît XVI disant au journaliste qui l'interroge : « Evidemment, l'Église ne considère pas le préservatif comme une solution réelle ni morale », mais le pape l'admet néanmoins « dans certains cas ». Cela est pourtant inadmissible au regard de la foi : « Aucune raison, enseigne Pie XI

dans *Casti Connubii* (II, 2), assurément, si grave soit-elle, ne peut faire que ce qui est intrinsèquement contre-nature devienne conforme à la nature et honnête ». Ce que rappelle Pie XII dans son Allocution aux sages-femmes du 29 octobre 1951 : « Aucune 'indication' ou nécessité ne peut transformer une action intrinsèquement immorale en un acte moral et licite ». Ce que saint Paul affirmait : « Ne faisons pas le mal pour qu'il en advienne un bien » (Rm 3, 8).

4. Ce que les catholiques ont besoin d'entendre de la bouche du pape.

Certes un livre-entretien ne peut pas être considéré comme un acte du magistère, a fortiori lorsqu'il s'écarte de ce qui a été enseigné de façon définitive et invariable. Il n'en demeure pas moins que les médecins et les pharmaciens qui refusent courageusement de prescrire et de délivrer préservatifs et contraceptifs par fidélité à la foi et la morale catholiques, et que plus généralement toutes les familles nombreuses attachées à la Tradition ont impérieusement besoin d'entendre que l'enseignement pérenne de l'Église ne saurait changer au fil du temps. Ils attendent tous le rappel ferme que la loi naturelle, comme la nature humaine où elle est gravée, est universelle.

L'exigence évangélique deviendrait-elle malheureusement l'exception destinée à confirmer la règle générale du monde hédoniste dans lequel nous vivons ? Ce monde auquel le chrétien ne doit pas se conformer (cf. Rm 12, 2), mais qu'il doit transformer comme « le levain dans la pâte » (cf. Mt 13, 33) et auquel il doit donner le goût de la Sagesse divine comme « le sel de la terre » (Mt 5, 13).

Menzingen,
le 26 novembre 2010

La chronique du prieuré.

Mercredi 17 novembre : On parle grégorien ce soir dans les cercles de Réville et Drucourt ; de bonnes résolutions sont prises : par exemple celle d'apprendre le Kyrie n° XVII.



Samedi 20 : c'est la sortie mensuelle des louveteaux : en plus des joyeux cris des enfants, le prieuré sent la bonne cuisine, les louveteaux préparent (avec leurs cheftaines) des gâteaux pour la vente du dimanche; après la messe du matin dans la grande salle paroissiale, le frère Jean-Romain et l'abbé Landholt réussissent le tour de force de tout ranger pour commencer la monumentale préparation de la vente de charité.

Lundi 22 : l'abbé d'Abbadie part une semaine entière pour suivre une session de théologie sur le thème de l'Écriture Sainte.

Samedi 27 : C'est enfin le jour de marché de Noël : la salle paroissiale est décorée, Mme de Corson et quelques courageux fidèles n'ont pas compté leur énergie ni leur temps pour présenter aux heureux visiteurs une grande variété de produits de belle qualité.

La journée se termine par une adoration devant le Saint Sacrement pour réparer les crimes de l'avortement.

Dimanche 28 : L'abbé d'Abbadie célèbre la messe au Planquay (sans aucun chauffage), et se rend au cimetière du Chamblac pour prier pour le repos de l'âme de l'abbé Montgomery. Les abbés découvrent le soir en rentrant du ministère une belle fuite d'eau dans un bâtiment du prieuré...

Jeudi 2 décembre : La neige tombe... donc les élèves ne viennent pas à l'école. Même Mme Henry, qui brave tous les temps, arrive en retard !

Mercredi 7 : M. Liefréni, après avoir achevé un nouveau confessionnal dans la sacristie, commence ses travaux d'aménagement d'une chambre dans le prieuré.

Jeudi 8 : On célèbre ce soir solennellement la Messe de l'Immaculée Conception dans la chapelle du Vaugueux ; L'abbé Gaudray reçoit pendant cette Messe les engagements des abbés Salenave, d'Abbadie et Landholt. Puis la cérémonie se termine par une procession de la Vierge Marie dans le quartier du Vaugueux.

Samedi 11 : C'est la journée de récollection de L'Avent, le Père Matthieu (bénédictin de Bellaigues) prêche à une trentaine de personnes. Les fidèles de Caen auront eu ainsi l'honneur de recevoir en à peine trois mois : un capucin, un dominicain et un bénédictin... à quand un jésuite ?

Dimanche 12 : le père Matthieu prêche à Caen ; des fidèles ont l'excellente et charitable idée d'offrir un vin chaud aux fidèles de Drucourt qui sont frigorifiés... le chauffage n'est toujours pas revenu.



En guise d'encouragement pour les prêtres et les fidèles.

Encouragement pour les parents (et les prêtres !) qui traversent les routes enneigées et qui comptent leurs kilomètres pour aller à la Messe ou à l'école du prieuré :

Un ancien père du désert demeurait à douze milles de l'eau. Un jour qu'il allait en puiser, il perdit courage et se dit : « pourquoi m'imposer cette fatigue ? Je vais aller habiter près de l'eau. » Il venait d'achever ces mots quand, se retournant, il vit quelqu'un le suivre en comptant ses pas.

Il lui demanda : « Qui-es-tu ? »

L'autre lui répondit : « Je suis un ange du Seigneur, j'ai été envoyé pour compter tes pas et te donner ta récompense. »

A ces paroles, l'ancien fut réconforté et, plus zélé encore, il s'installa cinq milles plus loin.

Encore un encouragement pour ceux qui ne se souviennent plus du sermon de l'abbé ce dimanche :

Un jeune moine était en train de laver sa salade quand un frère l'aborda qui, voulant le mettre à l'épreuve, lui demanda :

Sauras-tu me répéter ce que l'ancien a dit dans l'homélie de ce matin ?

Je ne me souviens plus, avoua le jeune moine.

Pourquoi donc écoutes-tu l'homélie, si tu ne te la rappelles plus ?

Regarde, frère. L'eau lave la salade, cependant elle ne reste pas dans les feuilles ; pourtant, ma salade est parfaitement lavée.

Et enfin, un encouragement aux prédicateurs à ne pas lire leurs sermons :

Un ancien, qui faisait son homélie en la lisant sur un rouleau de papyrus, fut interrompu par un jeune moine qui lui dit :

-Abba, comment veux-tu que nous retenions les choses que tu dis, si toi-même as besoin de les lire pour t'en souvenir ?

La communauté du prieuré

Saint Jean-Eudes

vous adresse ses meilleurs vœux pour

l'année 2011 ;

*qu'elle serve à la plus grande gloire
de Celui qui nous comble*

continuellement de ses grâces !

Au Prieuré Saint Jean Eudes

Samedi 8 janvier

Repas des anciens

11h00 : Messe

12h00 : Repas

14h00 : chants de Noël interprétés
par les enfants de l'école et
galette des rois.

Venez nombreux !



Note de l'économe

La vente de charité a rapporté 4000 euros. Cet apport est indispensable au fragile équilibre des finances du prieuré et pour permettre aux prêtres de continuer leur apostolat. Nous remercions vivement les personnes qui se sont dévouées à cette vente, ainsi que toutes celles qui donnent généreusement de leur temps pour le ménage du prieuré. Mais en fin d'année notre plus gros bienfaiteur fut « Duresnes » qui a pris en charge la refecton de la toiture de la maison principale. Comme il est bon d'avoir des supérieurs ! Que Dieu vous rende au centuple ce que vous faites pour le prieuré Saint-Jean-Eudes !

TABLEAU DES MESSES DU DIMANCHE DU MOIS DE JANVIER 2011.

Janvier 2011	Classe	Chapelle Saint-Pie X CAEN		Eglise Saint Robert Drucourt	Chapelle St Jean Eudes Flers	Chapelle Notre- Dame du Sacré- Cœur Alençon	Chapelle de la Sainte Famille Saint-Ursin	Chapelle Saint-Eloi Réville
		9 h 0 0	10h30	10h30	10h30	18h00	18h00	18h00
2 Fête du Saint Nom de Jésus	2	Ab. Gaudray	Ab. Gaudray	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. d'Abbadie	Ab. Lemieux	Ab. Salenave
9 1 ^{er} dimanche après l'Epiphanie Fête de la Saint Famille	2	Ab. Gaudray	Ab. Gaudray	Ab. Salenave	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Prêtre de St Malo	Ab. Gaudray
16 2 ^{ème} dimanche après l'Epiphanie	2	Ab. Salenave	Ab. Salenave	Ab. Gaudray	Ab. d'Abbadie	Ab. Gaudray	Ab. d'Abbadie	Ab. Lemieux
23 3 ^{ème} dimanche après l'Epiphanie	2	Ab. Gaudray	Ab. Gaudray	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. Lemieux	Ab. Salenave	Ab. d'Abbadie
30 4 ^{ème} dimanche après l'Epiphanie	2	Ab. Gaudray	Ab. Gaudray	Ab. d'Abbadie	Ab. Salenave	Ab. d'Abbadie	Ab. Lemieux	Ab. Salenave

Prochaines activités

Cercles :

Saint Pie X et la séparation de l'Eglise et de l'Etat (Encyclique Vehementer nos et Gravissimo officii) : il est conseillé d'avoir lu un bon sur le ralliement, tel que L'Eglise occupée de J. Ploncard d'Assac.

Réville : 16 février.
Drucourt : 16 février

Mardis du Prieuré : à 20h au prieuré.

18 janvier : *saint François de Sales et la direction spirituelle (1).*

08 février : *Saint Pie X et la séparation de l'Eglise et de l'Etat (Encyclique Vehementer nos et Gravissimo officii) : il est conseillé d'avoir lu un bon sur le ralliement, tel que L'Eglise occupée de J. Ploncard d'Assac.*

22 février : *saint François de Sales et la direction spirituelle (2).*

Catéchisme des adolescents : les mardis 18 janvier ; 08 février ; 22 février à 20h au prieuré.

Ouvroir : le mardi 4 janvier au Prieuré, de 10h à 16h.

Repas des anciens : samedi 8/01.

Galette des rois : samedi 8/01.

Messe pour Louis XVI : le 21/01 à Caen (18h30).

Conférence apologétique : sur Notre-Dame de Guadalupe, le vendredi 18/03 à 20h30 : salle du Calvaire saint Pierre à Caen.